



Employés, Techniciens, Cadres : rejoignez le SDACAP/SUDCAM premier syndicat de CAAP. Un syndicat Unitaire non catégoriel qui défend tous les salariés de CAAP


RETOUR VERS LE FUTUR

Chers collègues,

Le 31 janvier 2019 nous étions tous présents dans les bus avec notre lunch-box, tels des écoliers, en route vers l'Aréna d'Aix en Provence afin d'assister à cette Convention des Equipes ...

Acte I : L'évolution sur le plan financier

« Une année 2018 exceptionnelle en termes de résultats »

Commençons par l'aspect financier : résultat net **90.8 millions** d'euros, en , ce qui engendre un intéressement supérieur à celui de 2018.

Concernant l'abondement le **montant de l'enveloppe distribuée reste identique à 2018 soit 2 millions d'euros.**

Abondement de l'employeur : 333.34 euros * 300% = 1000 euros BRUT (Votre syndicat SDACAP a été signataire de cet avenant)

Les élus SDACAP/SUDCAM partagent l'analyse faite lors de la convention : les résultats sont bien le fruit du travail de tous les salariés de l'entreprise.

Le Graal du combien... mais à quel prix ??

Si l'ensemble des salariés de l'entreprise a à cœur la santé de notre entreprise mutualiste, l'inverse n'est pas forcément vrai, et cette dernière ne peut être pérenne sans les hommes et les femmes qui la composent.

Les élus SDACAP/SUDCAM sont inquiets pour la santé de nos collègues : la pression commerciale, les nombreux mails, les campagnes toujours plus nombreuses ont un impact indéniable sur la santé physique et mentale de tous.

Pour preuve : évolution du nombre de jours d'arrêt de travail (Nombre de journées d'absence 2016 et 2017)

	Classe 3	Classe 2	Classe 1	Total
2016	14 342	41 398	19 313	75 053
2017	16 093	41 361	20 114	77 568

+ 3,35% de nombre de jours d'arrêt de travail entre 2016 et 2017

SYNDICAT **D**ES **A**GENTS DU **C**REDIT AGRICOLE MUTUEL **A**LPES **P**ROVENCE

SIEGE SOCIAL : 4, RUE DES FRERES BRIAN 84 000 AVIGNON ☎ 04 90 87 03 97

LOCAL AIX : CAMPUS DES 3 CYPRES BAT.B RDC CP 16 ☎ 04 42 19 22 41



SUD CAAP



Linkdln

E-MAIL : sud.alpes-provence@orange.fr

SITE SUDCAM : www.sudcam.com



ACTE II : La charge de travail

Un chiffre : 460 000 mails (40% des clients et 60% en interne) : l'exemple doit venir d'en haut et doit s'appliquer à **toutes les strates de l'entreprise**.

Les élus SDACAP/SUDCAM partagent l'avis évoqué lors de la convention sur les points suivants :

- Importance de réduire le nombre de mails internes. Exemple : moins de mail de suivi (comptage de bâtons) au niveau de CAAP, des différents services, des régions et des secteurs. Toutefois, cela ne doit pas être remplacé par une augmentation des appels téléphoniques ou des links. Nous méritons de pouvoir travailler sereinement !!!
- Mise en place rapide d'un Middle Office pour les particuliers (revendication du SDACAP/SUDCAM depuis de nombreuses années).

Les élus SDACAP/SUDCAM vont être très attentifs quant aux annonces faites par la direction et leur mise en application sur le terrain. Nous n'hésiterons pas à faire remonter via les instances du personnel les écarts constatés.

ACTE III : L'empire contre-attaque !

Nous avons eu la présence de coachs pour évoquer l'importance de l'esprit d'équipe au sein de l'entreprise et des relations entre les managers et les équipes.

Nous ne partageons pas l'analyse faite à la convention sur les managers qui seraient « les responsables » de la surcharge de travail de nos collègues.

Il n'est pas entendable de trouver des coupables sur le plan local. Non les managers ne sont pas responsables de la fatigue des équipes ! Jusqu'à preuve du contraire, les objectifs sont bien fixés par la direction générale... qui doit donc assumer ses responsabilités.

Les managers souhaiteraient avoir plus de temps pour accompagner les équipes plutôt que d'être le relais d'objectifs démesurés ...

ACTE IV : Le bien-être grâce aux applications diététique et sommeil

Si l'idée de mettre à disposition d 'application sur les plans évoqués serait profitable aux salariés, la direction devrait commencer par écouter les instances du personnel sur les remontées de terrain :

- Améliorer les conditions de travail (baisse de la charge de travail)
- Adapter le temps de travail (valider les temps partiels)
- Refuser les heures supplémentaires dissimulées
- Revaloriser les salaires (indexer la REC sur le PCP/ augmenter la base REC base 100%- indexer au salaire une prime de cherté de la vie).

Ensemble nous sommes plus forts !!!!

SYNDICAT **D**ES **A**GENTS DU **C**REDIT AGRICOLE MUTUEL **A**LPES **P**ROVENCE

SIEGE SOCIAL : 4, RUE DES FRERES BRIAN 84 000 AVIGNON ☎ 04 90 87 03 97

LOCAL AIX : CAMPUS DES 3 CYPRES BAT.B RDC CP 16 ☎ 04 42 19 22 41



SUD CAAP



Linkdln

E-MAIL : sud.alpes-provence@orange.fr

SITE SUDCAM : www.sudcam.com